

RAPPELS



- ▶ La vitesse dans le village est réglementée, pensez à regarder votre compteur!
- ▶ Le stationnement est interdit sur les trottoirs ainsi que sur les passages piétons.
- ▶ Il est interdit de faire brûler des déchets verts, même dans un incinérateur.
- ▶ Il est important de penser à tailler ses haies, cela libère l'espace public et les voiries.
- ▶ Déchèterie de Grenade: Route de Saint-Cézert 31330 Grenade (05 61 82 35 03)
Déchèterie de Cornebarrieu: 66 Route d'Aussonne 31700 Cornebarrieu (05 61 85 89 73)
Déchèterie de Cadours: Route de Puysegur 31480 Cadours (05 34 52 92 15)

Urgences : 112

SAMU : 15

Gendarmerie : 05 62 79 93 70

Sapeurs pompiers : 18

Mairie : 05 61 85 43 77

Astreinte mairie : 06 88 71 95 13
Numéro à contacter en cas d'extrême urgence.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : 9 route de Cox 31530 Saint-Paul sur Save.
Permanence sur rendez-vous : 05 61 85 43 77

Médiathèque : 05 61 85 37 09



CITYWALL

Téléchargez l'application **City Wall** pour rester informés en temps réel de l'actualité locale ainsi que des événements de Saint-Paul !

Quelques conseils pour ne pas oublier ces nouveaux gestes importants qui font maintenant partie de notre quotidien.



« Nous sommes des citoyens devenus de plus en plus consommateurs, très exigeants à l'égard de nos élus, comme s'ils étaient des personnes de service, qui doivent répondre tel des exécutants à une demande. »

Des rouleaux de sacs poubelles de 50L qui ont été offerts par la communauté des communes vont vous être distribués par la mairie dans les prochains jours. Pensez à regarder devant votre porte, sur votre boîte aux lettres ou encore sur votre mur !

Actu Saint-Paul



Rendez-vous incontournable de la rentrée de septembre, le forum des associations se tiendra dimanche 6 septembre de 9h00 à 13h00 place de l'Eglise.

Organisé dans le cadre de la politique d'aide à la vie associative souhaitée par la nouvelle équipe municipale, cette année encore, de nombreuses associations seront présentes. Ce sera la matinée idéale pour rencontrer et échanger avec les acteurs du tissu associatif, découvrir la diversité des activités offertes par les associations et assister aux animations proposées.

Les associations présentes sur notre territoire sont le symbole de la diversité culturelle, sportive et générationnelle. Elles œuvrent au quotidien pour faire de notre commune un espace de rencontre et d'animation permettant d'édifier ensemble des projets communs.

La tenue de ce forum est aussi l'occasion pour la municipalité de rendre hommage aux bénévoles des associations qui permettent de tisser du lien et de concrétiser "Le Vivre Ensemble" que nous avons mis au cœur de notre politique municipale.

Je voudrais ajouter que le développement de notre commune repose dans une large mesure sur la capacité à offrir un cadre de vie agréable. La vie associative par sa richesse et sa grande diversité est un facteur déterminant qui permet aux habitants de se sentir à l'aise sur notre territoire.

Enfin, Jean-Luc Sillien, Maire de Saint-Paul, souhaite faire de cet événement un moment privilégié pour présenter son équipe municipale et échanger avec nos concitoyens.

Je vous invite à venir nombreux au forum des associations, vous y trouverez dans un cadre agréable et convivial, des femmes et des hommes prêts à vous faire partager leur engagement et vous communiquer leur passion.

Claude Mallet, Adjoint au Maire.

Le forum des associations aura lieu le Dimanche 6 Septembre 2020 de 9h à 13h Place de l'Eglise.

Organisé par les commissions culture, animation et sport, ce forum est l'occasion de rencontrer l'ensemble des associations qui proposent des activités sur la commune de Saint-Paul sur Save.

Vous pourrez ainsi échanger avec les nombreux bénévoles qui animent les associations culturelles et sportives, ils vous communiqueront les plannings de leurs activités et les conditions d'inscription. Une programmation de démonstration est organisée.

Venez nombreux !

Mairie de Saint-Paul Sur Save
9 route de Cox
31530 Saint-Paul Sur Save

Site: mairie-saintpaulsursave.fr

Horaires:
Lundi: 9h-12h et 15h-17h30
Mardi: 15h-18h30
Mercredi: 9h-12h et 14h-16h30
Jeudi: 9h-12h
Vendredi: 9h-12h et 14h-17h

Courriel:
mairiedesaintpaulsursave@wanadoo.fr

Téléphone:
05.61.85.43.77

Liste des associations présentes:

ACCA (Association de Chasse Agréée)

Aspect pédagogique, gestion des animaux, informations sur la nature.

ASVS (Association Sportive de la Vallée de la Save)

<https://www.asvsave.fr/>
École de rugby.



Centre Cáy Thân

<https://centrecaythan.wordpress.com/>
Kung Fu vietnamien, Taï Chi, Qi gong.



COVS (Club Omnisport de la Vallée de la Save)

<https://covs.club>
Badminton, bike and run (et natation), boxe française, course à pied, marche nordique, rollers & ski, self-défense.
10h / 11h / 12h • Self-défense (Christian)

Gym Fitness de la Save



Les Bambins de la Save

Accueil de jeunes enfants.

Jardin des 3 ânes

Jardins partagés.



Saint Paul sur Scène

Théâtre, arts, divertissements.



ART et MOUVEMENT

<https://www.artetmouvement.org/>
Danse classique, jazz et contemporaine.
11h30 : • 2 duos de modern jazz (Roxane et Nino)
• 1 solo de danse classique (Charline)



AUTREMENT SPORTS

<https://autrement-sport.assoconnect.com>
Marche nordique, pilâtes, postural ball, gym bien-être.
10h30 • Postural ball (Natacha)



Cœur de Girafe

Parentalité, petite enfance, bienveillance et pédagogie.

Essence du Cœur

Relaxation, sophrologie.
• Découverte du bol tibétain et de ses vibrations directement sur le stand.



Football Club de l'Ouest

<https://fcouest.footeo.com/>



Les Pionniers de l'U.S.M.S.P

Association d'anciens joueurs du club de rugby.

Les Macaques rugby

Club de rugby loisir.



XV de la Save

Club de rugby.



Un petit mot de la présidente du SIVS.

Suite aux élections municipales dans les communes membres, le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVS) a réélu son nouveau bureau avec pour Présidente: Hawa Charlet-Sow, Vice-Présidentes: Nadia Escalier-Marsol et Michelle Bourges; Délégués: Emmanuelle Bornarel, Nicole Viguerie, Claude Mallet.

Pour la nouvelle année scolaire, nos écoles devraient accueillir un effectif prévisionnel de 374 élèves avec 6 classes de CP/CE1/CE2 à Bretx, 4 classes de CM1/CM2 à Menville et 5 classes de maternelle à Saint-Paul sur Save.

Les équipes enseignantes restent stables sur les 3 sites. La rentrée sera organisée de manière échelonnée pour les tout-petits en maternelle.

Les équipes d'ATSEM et de l'animation (ALAE) seront renforcées de nouvelles recrues (2 Atsem à mi-temps et 1 directeur Alaé à 26h hebdo) et dotées d'une nouvelle organisation avec la création d'un poste de directeur à temps plein dont les missions seront la direction d'un des 3 Alaé, la coordination du PEDT (Projet Educatif de Territoire) ainsi que la responsabilité hiérarchique et organisationnelle des 3 sites au niveau de l'animation.

L'objectif sera de consolider une équipe de direction fiable pour assurer l'accueil des élèves.

Dans le souci d'améliorer également le parcours des familles, le SIVS travaille à la création d'un système de guichet unique qui permettra aux parents de n'avoir qu'un seul interlocuteur avec un accueil physique au SIVS et dématérialisé sur le portail famille.

Bonnes retrouvailles à TOUS, petits et grands, pour la RENTRÉE et BIENVENUE aux nouvelles familles !

Les agents qui s'occupent des espaces verts de la commune utilisent des produits bio pour le désherbage, ci-contre l'identification du produit en question:

•Nom commercial : HERBISTOP

•Composition : Pelargonic Acid 237.6 g/L

•N° AMM : 2140121

•Type d'action : HERBICIDES

•Formulation : (EW) EMULSION DE TYPE AQUEUX

•Conditionnement : 5L

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chacun de respecter l'espace public. Il faut lutter ensemble contre les incivilités!

- Les déjections canines doivent être ramassées, la mairie a pour projet de mettre à disposition de tous des distributeurs de sacs ainsi que des poubelles à proximité de ceux-ci pour encourager les propriétaires d'animaux dans cette démarche.
- Les poubelles doivent être jetées fermées dans les conteneurs; les cartons dédiés au recyclage doivent quant à eux être pliés à plat et mis dans les conteneurs.
- Les papiers ne doivent pas être jetés sur la voie publique.

